

rance des faits, des délibérations et des actes du Gouvernement.

Plusieurs arrestations ont été opérées, l'instruction judiciaire est commencée: elle sera poursuivie avec toute la rapidité possible.

Les trois armées de Paris sont formées comme suit :

Commandant en chef, général Trochu, gouverneur de Paris. — Chef d'état-major général : général Schmitz. — Sous-chef d'état-major général : général Foy. — Commandant supérieur de l'artillerie : général Guyo. — Commandant supérieur du génie : général de Chabaud la Tour. — Intendance générale : Intendant général Wolf.

Première armée. — Commandant en chef : général Clément Thomas (266 bataillons, garde nationale sédentaire).

Deuxième armée. — Commandant en chef : général Duerot. — 1er corps : général Vinoy (3 divisions). — 2e corps : général Renault (3 divisions). — 3e corps : général d'Exéa (2 divisions, 1 division de cavalerie).

Troisième armée : sous le commandement spécial du gouverneur de Paris (7 divisions, dans lesquelles sont compris les marins).

Plusieurs journaux expriment l'opinion que le général Schmitz, chef d'état-major général de l'armée, n'a pas pris dans la journée du 31 octobre toutes dispositions commandées par les circonstances pour sauvegarder les grands intérêts que l'envahissement de l'Hôtel-de-Ville mettait en péril. La justice et la vérité, comme le sentiment de ce qu'il doit à un officier général qui, depuis le commencement du siège, a rendu d'éclatants services au prix d'un travail écrasant et de la ruine de sa santé, font au gouverneur de Paris le devoir de déclarer que ces appréciations sont absolument erronées.

Le chef d'état-major général a été le fidèle exécuteur des instructions qu'il avait reçues du gouvernement, au moment où celui-ci se rendait à l'Hôtel-de-Ville. Elles exprimaient formellement que c'était à la garde nationale qu'il appartenait d'intervenir pour rétablir l'ordre, s'il était troublé. Ces instructions, conformes à l'esprit dont le gouvernement a toujours été animé, ont été maintenues par un message spécial émanant de lui, alors même que l'attentat commis à l'Hôtel-de-Ville avait eu un commencement d'exécution. C'est donc au commandant en chef qu'incombe la responsabilité de ce qui a été fait, et il l'assume d'autant plus volontiers que son inébranlable confiance dans la résolution que saurait montrer la garde nationale, au moment voulu, et dans les effets politiques de cette intervention, a été justifiée d'une façon plus éclatante.

Les plus chers intérêts de la défense et du pays ont été sauvegardés sans effusion d'une goutte de sang. Ce sera l'honneur de cette journée, et une partie en revient à la ferme prudence avec laquelle le chef d'état-major, pénétré des vœux du gouvernement, en a poursuivi l'application, sans se laisser entraîner par sa propre émotion ou par les instances qui le pressaient.

Mort du commandant Baroche

On a beaucoup parlé de la mort de M. Baroche fils, commandant un bataillon de la garde mobile, tué au combat du Bourget, le 30 octobre.

M. Baroche fils a héroïquement réparé les fautes de son père.

Voici, d'après le *Moniteur*, le récit succinct de sa mort :

Son bataillon avait perdu, dans l'affaire du Bourget, 225 hommes et 10 officiers sur 20. Lorsqu'il fut sur le point d'être cerné, M. Baroche invita ses officiers à battre en retraite, disant que pour sa part il ne voulait pas reculer. C'est en vain qu'on voulut l'entraîner; il persista dans sa résolution. On fut obligé de le laisser seul avec 9 hommes, 1 sous-lieutenant et 4 sergents qui refusèrent de le quitter.

Alors il s'avança sur l'ennemi, et lorsqu'il fut à vingt pas des Prussiens, il s'arrêta, salua ses derniers compagnons, prit son revolver et fit feu.

Une effroyable décharge répondit à cette héroïque bravade. Ernest Baroche avait cessé de vivre.

La France publie sur la mort de M. Ernest Baroche le récit suivant :

Le 28 octobre, plusieurs bataillons de la mobile et de la garde nationale, dirigés par le général de Bellemare, avaient délogé les Prussiens de leurs positions avancées au Bourget et s'y étaient établis. Dans la journée du 29, presque toutes les troupes qui avaient pris part à ce brillant fait d'armes

étaient rentrées soit dans Paris, soit dans les forts; le Bourget n'était plus occupé que par des forces insuffisantes pour la défense. Aussi, lorsque le 30, au matin, les Prussiens dirigèrent des masses considérables sur leurs positions perdues l'avant-veille, les Français durent songer à la retraite. M. Ernest Baroche, qui commandait un bataillon de la mobile, lui ordonna de se replier. Le mouvement s'exécutait, lorsque les officiers de M. Baroche, s'apercevant qu'il ne suivait pas son bataillon, vinrent le chercher.

« Moi, je reste, Messieurs, leur dit-il. — Comment! vous restez; mais c'est de la folie, lui répondit-on; vous allez vous faire massacrer. Ne voyez-vous pas que toutes nos troupes se replient; le général en a donné l'ordre, et vous-même tout-à-l'heure vous l'avez répété. — C'est possible, messieurs; je vous confie les débris de notre bataillon. 250 hommes à peine peuvent être commandés par des capitaines; moi, je reste. »

Les supplications furent vaines. Les officiers durent céder. Mais un sous-lieutenant, un sergent et neuf hommes se rangèrent autour de leur commandant; ils refusaient de le quitter.

Les Français se repliaient; des masses profondes de Prussiens s'avançaient toujours. Lorsqu'elles furent à quelques mètres, elles s'arrêtèrent, ne supposant pas que ces 12 hommes eussent la prétention de leur résister. Alors M. E. Baroche, pour bien leur faire comprendre qu'il ne se rendait pas, prit son revolver, l'arma, se retourna vers ses derniers compagnons, tira son képi et les salua de la façon la plus courtoise; puis il poussa son cheval en avant et fit feu sur les Prussiens. Quatre coups partirent; l'ennemi, d'abord stupéfié par ce grand courage, ne riposta pas. Mais, comme M. Baroche levait encore son arme et allait tirer pour la cinquième fois, un officier ordonna le feu. Le commandant de la mobile tomba percé de part en part.

Sur les 11 hommes restés à quelques pas derrière lui, 3 furent tués, plusieurs furent faits prisonniers; les autres s'échappèrent.

Lorsque la guerre éclata, M. Ernest Baroche, qui avait quarante-et-un ans, et que rien n'obligeait à servir, avait demandé et obtenu le commandement d'un bataillon de la mobile.

A partir du 4 septembre, il n'est pas d'injures que certains journaux ne lui aient prodiguées. On ne lui pardonnait pas d'être le fils d'un membre du conseil privé, d'un homme qui avait été, pendant vingt ans ministre de l'empereur. On se souvenait surtout de son duel en Belgique, avec M. Rochefort, duel où cependant il avait reçu quatre blessures. Les élections des officiers de la mobile eurent lieu, et grand fut l'étonnement: M. Baroche était renommé par son bataillon, à la presque unanimité. Devant cette protestation faite par des enfants du peuple, les attaques auraient dû cesser. Loin de là: certains démagogues ne respectèrent même pas leur parti, les attaques recommencèrent. Alors, à cette question si souvent répétée: « Pourquoi M. Baroche commande-t-il la mobile? » au lieu de répondre dans les journaux, comme ses officiers, qui l'adoraient, l'en avaient souvent supplié, il voulut répondre l'épée à la main et le pistolet au poing: « Je commande la mobile pour lui apprendre à bien mourir. »

Le jour où le fils mourait à Paris, le père mourait à Jersey.

NOUVELLES GÉNÉRALES

On écrit d'Ostende :
« Le steamer belge *Léopold*, qui est parti le 4 pour Douvres, avait à bord, dit-on, l'ex-impératrice Eugénie. M'y étant rendu pour m'assurer du fait, j'ai vu dans la cabine deux dames, dont l'une était soigneusement voilée.
« Un monsieur, en qui j'ai cru reconnaître le comte Clary, lui parlait avec le plus grand respect.
« Le plus strict incognito a été gardé lors de l'embarquement.
« En arrivant à bord, ces dames ont demandé si c'était bien le steamer le *Comte de Flandre*. C'est ce même vapeur qui a conduit, il y a cinq semaines, l'ex-prince impérial en Angleterre. »

On nous assure que loin de s'être emparés de 40 millions à Metz, comme on le disait, les Prussiens n'y ont, au contraire, trouvé que fort peu d'argent.

La succursale de la Banque de France avait, la veille de la reddition, brûlé tous ses billets, et les seules sommes qui soient

restées au pouvoir de l'ennemi se montent à un total de 112 mille francs, ainsi composé : Recette générale, 80,000 ; Trésor, 32,000, dont 1,300 francs en gros sous.

Sur ce point comme sur beaucoup d'autres cependant, on ne peut guère attendre de révélations certaines que de l'avenir.

Les Prussiens, écrit-on de Strasbourg, préparent l'exécution d'un plan, d'après lequel la ville serait ouverte sur les débris de la citadelle jusqu'au Rhin; les ouvrages de l'enceinte seraient prolongés jusque sur la rive gauche du fleuve, et ceux de Kehl les fermeraient sur la rive droite. En outre, le fleuve serait dragué et endigué, et un port serait établi du côté de Strasbourg.

Du côté de l'ouest (France), la ville serait pourvue d'ouvrages avancés qui à l'avenir, en cas de siège, la mettraient à l'abri d'un nouveau bombardement.

On dit que les officiers, qui remplissent les fonctions d'attachés militaires près les ambassades des grandes puissances, ont visité depuis trois jours, en vertu d'une autorisation spéciale donnée à Versailles, les ouvrages de la ligne d'investissement des Prussiens. Cette visite avait pour but de renseigner les ambassadeurs et leurs gouvernements sur la situation des belligérants.

Par une lettre du 3 novembre, datée de Speiker, près de Trèves, M. l'abbé Rambaud donne à la *Décentralisation* des nouvelles de nos prisonniers sortis de Metz.

Le charitable aumônier n'a pas voulu quitter nos soldats. Il venait de faire, entouré de 130,000 prisonniers, une marche de neuf heures, sac au dos. Ils couchent sur la terre et marchent à destination de la Silésie.

Au milieu de ces rudes fatigues, les soldats se montrent pleins d'attention et de reconnaissance pour ce prêtre français qu'ils se disent heureux de conserver au milieu d'eux sur la terre étrangère.

LES PRISONNIERS FRANÇAIS

Nous recevons de Belgique de nouvelles listes d'officiers français prisonniers en Allemagne. Ce sont tous, bien entendu, des officiers internés dès le début de la campagne, et avant la capitulation de Metz.

ASCHERSLEBEN
3e régiment des cuirassiers : MM. les capitaines Bildger, Darrodes, Constantin, Veillet et Gaillard.
MM. les lieutenants Biremont, Miller et Benoist.
MM. les sous-lieutenants Barthelmé, Tement, Paget, de Langsdorff, Barthelmy, de La Marsonnière, Charnot et Renard.
MM. les vétérinaires Troutot et Banel.
6e lanciers : M. le capitaine de Migien.
2e cuirassiers : M. le sous-lieutenant de Mezrignac.

BONN
4e lanciers : M. le lieutenant d'état-major Besson.

BRESELAU
Chasseurs à pied. 1er bataillon : M. de Sainte-Marie.
4e bataillon : M. les capitaines Cheseret et Galey.
MM. les lieutenants Perrignon de Troyes Girodol, Labache et Canoze.
MM. les sous-lieutenants Huot, Malpel et Simon.

8e bataillon : MM. les sous-lieutenants Bourgeois, Darthaud et Douzan.
13e bataillon : MM. les capitaines Belot et Fux.
MM. les lieutenants Maury et Colomb.
14e bataillon : M. le lieutenant Regault et M. le sous-lieutenant Hurlin.
14e régiment de ligne : MM. les capitaines-adjudants-majors Du Pavillon et Enfer.
MM. les capitaines Azémar, Labat, de Cornulier, Audemar et Favier.
MM. les lieutenants Labat, Bessières, Boillon, Fournié, Danède, Swinet et Singent.
MM. les sous-lieutenants Monséjour, Lefebvre, Boutigna, Maunier, Collet, Provost, Chenillat et Chartier.

18e régiment de ligne : M. le capitaine Lelièvre.
MM. les lieutenants Noiret et Boullu.
22e régiment de ligne : M. Faye, nommé major au 17e.
M. le capitaine adjudant-major Cuff.
MM. les capitaines Lahitte, Bel, Carteret, Juin, Floury et Boissier.

MM. les lieutenants de Réals, G. de Ramel, Dubiau, Lurguie, Gauthier, Lavaute, Le Bouédec, Sohler et Rochas.

MM. les sous-lieutenants Bescaus, Claverie, Rouannef, Silberling, Blachas, Pollin, Siard, Abos et Sécail.

50e régiment de ligne : M. le lieutenant Masgana.
86e régiment de ligne : M. le capitaine Grosmaître.

MM. les sous-lieutenants Lamouroux, Michaud, Merlin et Bentreux.
3e tirailleurs algériens : MM. les lieutenants Clerc et Bernard.

MM. les sous-lieutenants Valat et Martin.
COLOGNE
1er rég. de tirailleurs algériens : MM. les sous-lieutenants Musso et Saint-Ives-Boissières.

2e tirailleurs algériens : M. le lieutenant Maison et M. le sous-lieutenant Suzzoni.
53e régiment de ligne : MM. les sous-lieutenants Archal et Guiraud.

96e régiment de ligne : MM. les sous-lieutenants Lemeunier, Demange, Gazeilles, Monnot et Ranqué.
99e régiment de ligne : MM. les capitaines Devaux et Delbos.

MM. les lieutenants Merlet et Aimé.
MM. les sous-lieutenants Lesec et Kolb.
Guides de la garde : M. le sous-lieutenant Duprey.

10e dragons : M. le sous-lieutenant Devaux.
8e chasseurs : MM. de Vittré et de Clérembault.

Génie : MM. les capitaines Fescourt, Bienaymé, Calohar, Desmazes, Dubois, Perboyre.

MM. les lieutenants Andlauer, Caron, Renard et Durand.

DUSSELDORFF
12e régiment de ligne : M. le lieutenant Barthélemy.
99e id. : MM. les capitaines Frochez, Jaquinot, Laporte.

HANNOVER
5e régiment de ligne : M. le capitaine Ramilleu d'eux sur la terre étrangère.

KRECSNACH
93e régiment de ligne : MM. les sous-lieutenants Numa et Pichot.

MAGDEBOURG
21e régiment de ligne : MM. les lieutenants Mage et Gache.
MM. les sous-lieutenants Delaporte, Thierry, Marty, Hellène, Colin.
53e de ligne : MM. Durcau, chef de musique; Poncet, Berdoulas, Pézard, Jonvencel et Baresté, sous-lieutenants.
61e régiment de ligne : M. le capitaine Regnault.

MM. les lieutenants Béraud, Douillet, Lefloch, Papin-Malherbe, de Roll-Montpellier, Lehmann et Bercherel.

MM. les sous-lieutenants Dabout, Mercier-Lachapelle, Toussaint, Lanneret et Jost.
72e régiment de ligne : MM. les capitaines Urvoy de Porzampore et Savard.

83e régiment de ligne : MM. les capitaines Suzzoni et Coppolani.
M. le lieutenant Geay.
M. le sous-lieutenant de Battesi.

99e régiment de ligne : MM. les capitaines Mignard, de Courson et Chédée.
MM. les lieutenants Donnel, Lefournier et Cardi.

MM. les sous-lieutenants Amiot, Jaugé, Campadiou et de Saint-Hilaire.

MUNICH
4e cuirassiers : MM. les sous-lieutenants Laligant et Favre.

NEUWIED
Artillerie : MM. le colonel Vassé Saint-Ouen.

MM. les chefs d'escadron Couturier, Magnin, de Mondésir.
MM. les capitaines Morlière, de Reynaud, Leclerc, Barrère, Nicolle, Anfray, Leroze.

MM. les lieutenants Lefauve, de Maistre, Meunier et Calvel.
M. le vétérinaire Aubert.

MM. les lieutenants d'état-major de Manibras et de la Brosse.

STETTIN
Bureaux de l'intendance militaire : MM. les officiers d'administration Otte et Voïnchet.

Service de l'habillement et du campement : M. l'officier d'administration Thomas.

WIESBADEN
4e lanciers : M. le sous-lieutenant Carbillat.
(La suite à demain).

Pour tous les articles non signés : EVRAUD

Imprimerie P. Mougin-Rusand, rue Stela, 3.